

PÔLE HABITAT

Le pôle et la commission Habitat

Les grands axes du pôle Habitat et de la commission sont le conseil et le soutien aux associations adhérentes, le recensement et la production d'analyses, l'ouverture à d'autres structures œuvrant pour le logement et la lutte contre les discriminations en ce domaine, la veille et le partage d'information sur tous les sujets.

Une quinzaine d'associations participaient régulièrement aux travaux de la commission : Alostra 13 ; Centre social Les Alliers 16 ; ETS-Cats 31 ; Adav 33 ; Tsiganes Habitat 37 ; Centre social Voyageurs 72 ; Pátria 75 ; AGVY 78 ; AGSGV 63 ; AGV 64 ; Artag 69 ; AdapGV 86 ; Adept 93&75. Dans son rythme de fonctionnement ordinaire, elle se réunit une à deux journées tous les deux mois, au siège de la Fnasat, et régulièrement chez les associations adhérentes afin de mieux appréhender les réalités de terrain. Les travaux du pôle et de la Commission se sont toujours organisés en concertation permanente avec ses homologues du juridique et de la santé

Les discussions en cours pour le projet fédératif confirment que les questions concernant l'habitat sont fondamentales dans la lutte contre les discriminations que vivent les Gens du voyage, ces dernières se révélant exacerbées elles aussi, dans cette période de pandémie. Afin de transmettre l'expérience acquise en ce domaine de l'Habitat, et de répondre au mieux à ces adhérents, la Fnasat a décidé de promouvoir un travail transitoire pour traiter les questions les plus urgentes relatives aux conditions d'habitat des Gens du voyage. Il nous paraît donc utile de vous retracer rapidement les principaux travaux réalisés par le pôle et la commission Habitat au cours de ces cinq dernières années

Bilan et perspectives de la commission Habitat

Les dossiers produits au cours des six dernières années :

2016 : *Habitat permanent en résidence mobile Analyses et actions du réseau Fnasat - Gens du voyage* ;

2017 : *Ancrages et besoins des*

habitants permanents de résidence mobile - Analyse nationale des politiques départementales.

Pour la revue *Études tsiganes*, Les Gens du voyage en France, n° 61-62, « L'habitat des Gens du voyage ou le mode d'habitat permanent en résidence mobile », Stéphanie Chauchet, p. 84-123.

2018/2019 : Un groupe de travail s'est formé pour analyser les conditions d'accueil sur les aires publiques.

2020 : *L'ingénierie de l'habitat des Gens du voyage - Expérience expertise dans le réseau.* Ce rapport présente l'état d'avancement de la réflexion de la commission Habitat de la Fnasat, à partir de l'expérience des associations pratiquant l'ingénierie dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat. En tant qu'approche globale, l'ingénierie se révèle une démarche de projet totalement pertinente. Le rapport se veut un mémento à l'usage de l'ensemble des associations de la Fnasat, pour des études et des projets concernant les situations vécues par les Gens du voyage. Il constitue la première étape de la pratique de l'ingénierie dans le réseau Fnasat-Gens du voyage. Un document de synthèse sera finalisé prochainement, à destination de nos partenaires.

2020/2021 : suite au groupe de travail, sur préconisation de la CNH, la Fnasat a engagé l'étude relative à La localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du voyage, portée par le pôle Habitat avec le concours de Gaëlla Loiseau, sociologue, et de Loris Granal, urbaniste. Le rapport d'étude avec sa cartographie détaillée, sera publié très prochainement.

Parallèlement à ces travaux, la commission a procédé à une analyse de ces conditions de fonctionnement et à une réflexion relative aux bilan et perspectives de son fonctionnement. Soulignons que l'organisation de la commission - périodicité et lieux de rencontre délocalisés - est satisfaisante pour tous. Les temps d'échanges autour des pratiques, de leur régulation, apparaissent comme des temps indispensables

par l'enrichissement qu'ils apportent. La réflexion et les travaux de la commission sont de nature à assurer la bonne actualisation et l'enrichissement des programmes de formation proposée par la Fnasat.

Les perspectives

Des questions sont à creuser telles que : la procédure de résorption de l'habitat insalubre (RHI), des règles d'urbanisme (PLU, Stecal, ...) et de leurs applications, les modes de gestion des équipements d'accueil, notamment. Enfin, il convient de combiner les études de fond, de long terme, et les études opérationnelles, appliquées, de courts termes.

La production de documents : une diversité à développer

La production de documents de référence est essentielle pour la commission qui contribue non seulement à l'évolution de la réflexion fédérative mais aussi à éclairer l'action publique et associative. Une réflexion parallèle doit se développer quant à la nature et/ou le type de documents que la fédération veut et doit produire. L'exigence de qualité des membres de la commission est affirmée sur ce point. Celle-ci s'est consacrée, pour l'essentiel, à des documents de fond définissant des engagements de la Fnasat sur lesquels tous les adhérents puissent s'appuyer et se référer. Ce type de document exige un travail de longue haleine, souvent en lien étroit avec le pôle Juridique et en concertation avec les acteurs de terrain. Or il existe aussi un besoin important d'outils plus succincts, à usage d'applications directes, concrètes et pratiques (format papier : petit guide, mémento, dépliant, etc. ; format électronique à définir, ...).

Quoi qu'il en soit, cela requiert un temps relativement long pour partager et débattre en commission. Il faut veiller à concilier la réactivité nécessaire de chacun avec la recherche de qualité du document. Se pose la question de l'appropriation du sujet par tous, pour être force de production et bien sûr, in fine, de l'appropriation et de la communication des documents produits. Il en est de même pour celle du temps de travail disponible pour contribuer à ces productions, et tout particulièrement des différents temps de

relecture intermédiaires hors du temps de commission.

Et maintenant ?

Globalement, la Lettre aux adhérents est une première réponse aux questions relatives à la transversalité et au souci de mieux partager l'ensemble des actions en cours dans le domaine de l'Habitat. La commission continuera à recueillir et partager les expériences des associations pour le bénéfice de tous.

D'ores et déjà la réflexion est engagée pour préciser les attentes, besoins, qui trouveraient des réponses en dehors des productions des commissions, notamment sous forme de fiches pratiques. C'est pourquoi, il a semblé important de mettre en place un travail transitoire

pour répondre à un certain nombre de questions urgentes relatives aux conditions d'habitat des Gens du voyage.

Dans le cadre d'une mise à disposition de l'Adept, que nous remercions, Clément Larhentec s'est vu confier la mission temporaire d'établir un programme de fiches pratiques à l'usage des adhérents : opérationnelles, applicables sur le terrain, complémentaires à d'autres documents juridiques, de santé, documentaires, etc. (PLU ; RHI ; l'habitat privé : formes et acteurs ; le montage d'opérations d'amélioration de l'habitat et/ou de construction ; le raccordement aux réseaux...). Le programme est à finaliser en concertation avec les membres de la commission Habitat

et plus généralement les adhérents de la Fnasat. Voir ci-après, la présentation de Clément Larhentec.

MARIE-CLAUDE VACHEZ,
ADMINISTRATRICE RÉFÉRENTE DE LA COMMISSION
HABITAT



Une mission de rédaction de fiches techniques et pratiques relatives à l'habitat et à l'accueil

Clément Larhentec, chargé de mission habitat à l'Adept, a rejoint la Fnasat depuis le début du mois de juillet 2021 jusqu'à la fin de l'année à raison d'un jour par semaine, pour une mission de rédaction de fiches techniques et pratiques relatives à l'habitat et à l'accueil. Celles-ci seront destinées aux associations du réseau et plus largement aux acteurs locaux. Au sujet des fiches, Une première sélection de thèmes a été opérée au regard des demandes régulièrement formulées du réseau et des acteurs publics. Les thèmes retenus sont les suivants :

- la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) ;
- les aides diverses liées au logement : allocation logement notamment en terrain familial locatif, aides énergétiques, financement de la caravane et assurances ;
- Habitat et activités économiques ;
- cahier des charges du diagnostic ;
- gestion des aires d'accueil, des terrains familiaux, de l'habitat adapté et des aires de grand passage ;
- énergies renouvelables, normes environnementales (RTE) et accueil et habitat des Voyageurs.

▪ Clément se tient à votre disposition pour toutes questions ou demandes à ce sujet.

c.larhentec@fnasat.asso.fr

Clément, en quatre questions

Clément, vous êtes titulaire d'un mastère 2 d'urbanisme et d'aménagement du territoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2019). Votre sujet de mémoire était L'habitat des Gens du voyage.

Comment vous êtes-vous intéressé à ce domaine ?

À la fin de mes études, je souhaitais faire un stage dans le domaine du logement et de la lutte contre les discriminations. La situation des Voyageurs, face à l'interdiction quasi-systématique d'installation des résidences mobiles, m'a poussé à m'intéresser à ce domaine. Ce manque de place dans la planification et dans les politiques publiques fait pour moi écho à la revendication d'un droit à la ville. Je suis convaincu que les résidents en habitat mobile doivent avoir la possibilité de revendiquer cette place dans la ville c'est-à-dire d'être reconnus en qualité d'habitants.

C'est ainsi que vous êtes arrivé à l'Adept ?

Oui, j'y suis arrivé en stage en avril 2019 et j'ai été engagé en septembre suivant.

Quelles sont les études et/ou projets auxquels vous participez ou menez ?

La plus grande partie de mon temps je participe à la mission de relogement des familles du voyage du quartier des Murs-à-Pêches à Montreuil (93). Ponctuellement, j'interviens sur d'autres missions de relogement.

Je travaille à l'Étude sur la localisation des aires d'accueil en Île-de-France par rapport aux services et équipements de la vie courante (hôpital, médecin, mairie, écoles, pharmacie, commerce alimentaire, transports en commun, etc.) et aux risques et nuisances. Je contribue à la recherche sur l'histoire du stationnement et des politiques publiques en Île-de-France ainsi qu'à un web-documentaire sur les aires d'accueil.

C'est donc au titre de l'Adept que vous participez à la commission Habitat, quel intérêt y trouvez-vous ?

La commission Habitat est pour moi un espace d'échanges qui permet de mutualiser à la fois des savoirs théoriques et pratiques et des connaissances sur les projets en cours. Elle nous permet de faire remonter des réalités de terrain à un échelon plus national.

Merci Clément, nous vous souhaitons une pleine réussite dans cette mission temporaire à la Fnasat et dans la poursuite de vos missions à l'Adept.